

Actes du CD des 21 et 22 octobre 2016

Décisions

1. Après délibération le mandat de Catherine Barbier est porté à 3 ans, de l'AG 2016 à l'AG 2019.
2. Le TU d'avril, dit de l'AG, rappellera qu'en matière de procuration, les pouvoirs **non nominatifs** ne valent que pour les documents envoyés aux membres **avant l'AG** et qu'ils ne sont pas valables pour les élections des membres du CD.
3. Le CD accepte de consacrer une partie de l'excédent du Sada de Turenne à l'achat d'un porte voix efficace et pratique.
4. Un Sada informatique à St Affrique les Montagnes et un Sadnat dans le Sidobre sont proposés pour 2017.
5. L'avenir de la FAAS nécessite que l'AAEE fasse des propositions pour l'AG de la FAAS de mars 2017.
6. Les remboursements maxima de repas et d'hébergement sont fixés à 15 € par repas et 70 € pour les découchés, petit déjeuner compris.
7. La prochaine réunion du CD est fixée du mercredi 11 janvier 2017 à 14 h au jeudi 12 janvier 2017 à 16 h.

Missions.

1. Jean Paul Widmer est chargé de proposer au CD de janvier l'achat d'un type de porte voix efficace et pratique.
2. Willy se rapprochera de notre assureur, la MAIF, pour connaître le taux à prévoir pour une assurance annulation pour l'AG/SADA.
3. Andrée Trémoulet est chargée, avant fin décembre, de proposer des dates (et si possible des lieux) pour les Sada Informatique et Nature (stages consécutifs ou non).
Dès que Dédée nous aura fait ses propositions un courriel de sondage sera envoyé aux participants des stages 2016.